

**Procès-verbal de la séance ordinaire virtuelle du conseil d'établissement  
de l'École des Tournesols et de l'immeuble de la Petite-Ourse du  
mardi 6 avril 2021**

**Étaient présents**

|                        |   |  |
|------------------------|---|--|
| Membres parents :      | Annie Charbonneau-Fortin, Prés<br>Anna Kane<br>Siobhan McSharry<br>Jessica Bialek | Amélie Choquette, VP/Secr<br>Geneviève Martineau, CP<br>Amélie Bégin   |
| Membres équipe-école : | Daniel Turcotte, Ens<br>Stéphane Rakotomahazo, SdG<br>Véronique Saladin, S de G   | Dajmila Abid, Ens<br>François Bernier, Ens<br>Véronique Harrisson, Ens |
| Direction :            | Isabelle Lowe, directrice<br>Rachelle Ada, directrice adjointe                    |  |

**Étaient absents**

Membre parent : Zino Russo  
Membres équipe-école : Sylvie Archambault, Ens

**1. Présences et vérification du quorum (18 h 32)**

La Présidente souhaite la bienvenue et constate qu'il y a quorum.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Madame McSharry, appuyée de madame Abid, propose l'adoption de l'ordre du jour.

**CE29-20-21-26**

**Adoptée à l'unanimité**

**3. Adoption du procès-verbal du 9 février 2021**

Le procès-verbal sera envoyé par courriel puisque non terminé.

**CE29-20-21-27**

**Adoptée à l'unanimité**

#### **4. Suivis au procès-verbal du 9 février 2021**

**Suivi reporté à la prochaine rencontre.** Des discussions s'en suivront avec monsieur Chagnon quant à l'environnement qui entourera l'école et les sommes qu'il pourrait obtenir en subvention.

Le CSSPO mentionne qu'il n'est pas possible d'utiliser le budget de fonctionnement du CÉ pour libérer les professeurs membres afin qu'ils suivent les formations obligatoires sur leurs heures de travail.

#### **5. Interventions**

##### **5.1. Intervention du public**

Aucune intervention du public.

##### **5.2. Intervention des membres de la communauté**

Aucun membre au CÉ cette année.

##### **5.3. Mot du porte-parole de l'OPP**

Madame Ada tient à souligner que les membres de l'OPP ont organisé des activités dans les deux immeubles début avril. Le premier avril, il y a eu charades et bingo en vidéoconférence selon les niveaux. Ces activités entièrement harmonisées avec les règles sanitaires de la santé publique compte tenu de leur volet virtuel ont permis aux enfants de compétitionner en équipe et ainsi, mériter des récompenses pour la classe.

#### **6. Consultation(s) :**

##### **6.1. Budget du Conseil d'établissement**

Le budget de fonctionnement du CÉ est de 750 \$. Les sommes ne peuvent être dépensées pour un événement social et toute somme non dépensée avant le 1<sup>er</sup> juin sera retournée au Centre de services scolaire.

Les frais de garde sont couverts par le budget de fonctionnement.

Le budget ne peut être utilisé pour couvrir les sommes d'un membre parent pour les frais de secrétaire. La somme peut être déboursée pour un secrétaire externe, mais un membre parent bénévole ne peut être dédommagé.

La Présidente demande à ce que la somme prévue aux fins de la secrétaire cette année soit respectée. Elle confirme que le CSSPO n'y voit pas d'objection.

Le CÉ prévoit donc toujours dépenser le budget selon les besoins suivants :

Gardiennage : 20 \$ par rencontre pour les membres du CÉ, maximum de 100 \$;

Secrétariat : 50 \$ par rencontre, maximum de 350 \$;

## **7. Proposition(s)**

### **7.1. Grille-matières de l'école des Tournesols 2021-2022**

Considérant que la grille-matières à adopter l'est uniquement pour l'école des Tournesols;

Considérant les changements déjà apportés à la grille-matières pour 2020-2021;

Considérant qu'il n'y aura pas de classes d'accueil ni de classes TSA à l'école des Tournesols en 2021-2022;

Considérant le désir du personnel enseignant et de l'équipe de direction est de promouvoir les activités physiques;

Considérant que l'équipe-école souhaite mettre l'accent sur la santé et les saines habitudes de vie;

Considérant que notre région administrative avantage déjà l'accès à la langue anglophone;

Considérant que le nombre d'heures d'enseignement est de 25 par semaine;

Considérant que l'on souhaite abonder dans le sens de notre projet éducatif 2018-2022 (PEVR) et ainsi, motiver les jeunes à aller à l'école;

Il est proposé de maintenir le nombre d'heures d'enseignement prévu au calendrier scolaire 2021-2022;

Il est proposé de remplacer le cours d'arts dramatiques pour les élèves du 3<sup>e</sup> cycle par un cours de musique.

Madame Choquette propose, appuyée par madame Martineau, d'adopter la grille-matières de l'école des Tournesols 2021-2022.

**CE29-20-21-28**

**Adoptée à l'unanimité**

### **7.2. Liste des cahiers d'activités et des manuels 2021-2022 (école des Tournesols),**

#### **Activités ludiques non obligatoires et non essentielles 2021-2022 (école des Tournesols) et Agenda 2021-2022 (école des Tournesols)**

Conformément à l'article 7 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), Madame Lowe présente la liste des cahiers d'activités, du matériel reproductible et des activités et sorties éducatives non obligatoires et non essentielles qui seront exigés aux parents pour l'année scolaire 2021 — 2022 suites aux consultations menées auprès du personnel enseignant et validées par le secrétariat général du CSSPO. La liste respecte les quantités maximales.

Madame Lowe rappelle que l'ensemble des libellés obligatoires ont été ajoutés et que les sommes demandées ne peuvent excéder 50 \$ (à quelques sous près). Les numéros ISBN manquants seront ajoutés avant l'envoi aux parents.

L'Équipe-école propose le statu quo quant aux listes en retirant l'obligation de requérir à l'agenda scolaire pour les élèves du préscolaire à la 2<sup>e</sup> année.

Madame Lowe mentionne que la librairie le Soleil et la COOPSCO seront les distributeurs des cahiers d'activités et manuels scolaires en 2021-2022.

Madame Lowe tient à préciser que pour l'année scolaire 2021-2022, aucune somme pour les sorties scolaires n'est demandée aux parents compte tenu du contexte financier actuel de nos familles.

Suite à une question de madame Martineau, Mme Lowe confirme que les élèves EHDA peuvent en tout temps demander la version numérique des cahiers d'activités et manuels scolaires, tout comme cela est également le cas pour de nombreux ouvrages disponibles à la bibliothèque, et ce sans aucuns frais supplémentaires.

Madame McSharry propose, appuyée par madame Bialek, d'adopter la liste des cahiers d'activités et des manuels 2021-2022 (école des Tournesols), les activités ludiques non obligatoires et non essentielles 2021-2022 (école des Tournesols) et l'agenda 2021-2022 (école des Tournesols).

**CE29-20-21-29**

**Adoptée à l'unanimité**

### **7.3. Liste des articles scolaires 2021-2022 (école des Tournesols)**

Conformément à l'article 7 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), Madame Lowe présente la liste détaillée des frais qui seront exigés aux parents pour l'année scolaire 2021-2022 suite aux consultations menées auprès du personnel enseignant et validées par le secrétariat général du CSSPO.

Madame Lowe rappelle que l'école ne peut évoquer la qualité du produit et souligne que l'ensemble des libellés obligatoires ont été ajoutés. Elle mentionne que compte tenu de la pandémie de Covid-19 actuelle, l'ajout d'un total approximatif pour les achats d'effets scolaires afin de donner une indication aux parents des frais qui seront encourus n'a pu être réalisé. Une analyse comparative des frais encourus à notre école n'a pu être réalisée, mais la liste étant semblable à celle des années précédentes, il n'est pas faux de croire que les sommes à dépenser par les parents seront sensiblement les mêmes.

Madame Abid rassure les parents présents de l'importance du rappel aux parents de réutiliser les items en bon état.

Madame Choquette propose, appuyée par madame Abid, d'adopter la liste des articles scolaires 2021-2022 (école des Tournesols).

**CE29-20-21-30**

**Adoptée à l'unanimité**

**7.4. Guide de fonctionnement du service de garde de l'école des Tournesols 2021-2022 (école des Tournesols)**

Madame Rakotomahazo présente le document : comprenant les informations générales et les règlements du service de garde de l'école des Tournesols pour l'année scolaire 2021-2022 qui sera remis à tous les parents. Un document pour l'école de la Petite-Ourse sera remis aux parents en temps et lieux avant la rentrée.

Compte tenu de la pandémie actuelle, il est à ce jour impossible de permettre aux élèves sporadiques de fréquenter certaines journées pédagogiques.

Madame Lowe précise que l'application HopHop ne figure pas dans le document puisque les mesures sanitaires devant être respectées ne permettent pas de mettre en place l'application et que sa disponibilité aux parents doit être conforme aux règles ministérielles notamment en ce qui a trait aux frais exigés aux parents. Son application relève de la décision de l'équipe du service de garde en début d'année.

Madame Harrisson propose, appuyée par madame Martineau, d'adopter le guide de fonctionnement du service de garde de l'école des Tournesols 2021-2022 (école des Tournesols).

**CE29-20-21-31**

**Adoptée à l'unanimité**

**7.5. Journées pédagogiques au service de garde des Tournesols 2021-2022 (école des Tournesols)**

Point reporté au prochain CÉ.

**7.6. Offre de service pour un camp de jour du 24 au 27 août 2021 (école des Tournesols)**

Considérant que l'école souhaitait qu'un service soit offert aux familles au cours de la semaine du 24 août 2021;

Considérant que la compagnie Dimension Sportive et Culturelle s'autofinance pour cette offre d'activités et de service de garde à un coût compétitif;

Considérant le faible niveau d'inscription lorsque le service était offert aux familles par l'école ne permettant pas l'autofinancement de la semaine;

Considérant que le service de garde recevra les enfants de la 1re année à la 6e année du primaire à compter de la semaine du 31 août 2021 à l'école des Tournesols;

Madame McSharry propose, appuyée par madame Abid, d'accepter la proposition quant à l'offre de service de la compagnie Dimension Sportive et Culturelle pour tous les enfants de l'école des Tournesols pour la semaine du 24 au 27 août 2021.

**CE29-20-21-32**

**Adoptée à l'unanimité**

## **8. Informations :**

### **8.1. Correspondance**

Aucune correspondance reçue.

### **8.2. Projet éducatif 2018-2022**

L'équipe de la direction confirme que le Projet éducatif 2018-2022 est toujours à l'ordre du jour et que le plan d'action annuel pour le travail pour atteindre les objectifs qui porteront essentiellement sur la littératie se poursuit.

### **8.3. Comité cour d'école**

Madame Lowe mentionne que le comité de la cour d'école de l'immeuble de la Petite-Ourse est rendu à la compilation des résultats du sondage, s'en suivra de l'observation des sites une fois la neige fondue et finalement, le croquis du plan d'aménagement. Plus ce plan sera précis, plus facile il sera d'aller chercher des subventions et lettres de commanditaires.

### **8.4. Résultats des tests de ventilation**

La série de tests de ventilation commandés cet hiver par Québec pour l'ensemble des établissements scolaires révèle que la majorité des classes des écoles du CSSPO ont un taux de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) dans l'air qui respecte le seuil toléré par le ministère de l'Éducation. Un courriel sera envoyé aux parents à cet effet.

Le CSSPO procédera à l'assainissement des conduits d'air jusqu'au 23 avril pour les deux immeubles. Les travaux seront effectués de soirs et de fin de semaine.

### **8.5. Sécurité aux abords de nos immeubles**

La sécurité aux abords de l'école continue de poser problème et la direction invite les parents à communiquer directement avec le CSSPO pour que les engagements pris se concrétisent rapidement.

Comme suite à la suggestion d'un parent, monsieur Turcotte s'engage à suggérer au personnel enseignant de se stationner de reculons afin de diminuer les risques de collision à la sortie des classes.

Madame Bialek tient à souligner le travail exemplaire des éducatrices qui assurent le service de voiturier. Elle souligne l'importance de rajouter des panneaux de signalisation interdisant le stationnement à certains endroits compte tenu des manœuvres difficiles et risquées que doivent souvent faire les chauffeurs d'autobus pour sortir du débarcadère.

La direction précise que des demandes ont été déposées à la ville pour les deux immeubles.

## **9. Rapports :**

### **9.1. Présidence**

La présidente mentionne que le vote pour officialiser la séparation des deux immeubles en deux écoles distinctes se fera le 16 avril prochain.

Madame Charbonneau tient à remercier le personnel enseignant ainsi que le personnel administratif pour leur incroyable implication. Les mots ne seront jamais assez forts pour exprimer toute sa reconnaissance pour l'incroyable travail accompli par tous les membres du personnel. Elle tient à personnellement les remercier pour tout ce qu'ils ont fait dans les conditions incroyables avec lesquelles ils doivent composer.

## **9.2. Direction**

Madame Lowe tient à souligner la semaine des éducatrices et des éducateurs spécialisés et des préposées et des préposés aux élèves handicapés et les remercie pour leur travail et leur appui envers tout le personnel.

Elle tient elle aussi à remercier les professeurs pour leur travail incroyable dans les derniers jours! Le partenariat famille, école et communauté prend tout son sens au travers des événements auxquels nous avons fait face. Elle souligne que les mots d'encouragement et de compréhension qu'elle reçoit sont importants et partagés avec l'ensemble du personnel.

## **9.3. Enseignant et professionnel**

Madame Abid tient à remercier l'OPP pour l'activité du 1<sup>er</sup> avril! Une activité qui a fait du bien à tous ceux qui ont participé.

## **9.4. Personnel de soutien**

Pour tout le personnel du service de garde, cette pause imposée par les mesures d'urgence est bienvenue et permettra au personnel de recharger les batteries.

## **9.5. Représentant au Comité de parents du CSSPO**

Madame Martineau mentionne que la dernière rencontre du comité était le 23 février dernier. Le Comité a pris soin de discuter à nouveau des consultations sur le calendrier scolaire 2022 – 2023 ainsi que du cadre budgétaire.

Madame Martineau confirme que les deux immeubles étaient démontrés en écoles distinctes dans le plan de répartition des immeubles.

Madame Martineau invite les membres intéressés à participer au Congrès de la FCPQ de mai à signaler leur intérêt rapidement; les coûts pouvant être desservis par le budget de fonctionnement de l'école.

## **9.6. Représentant au Comité EHDAA**

Aucun suivi.

Un suivi auprès du membre et du Comité EHDAA sur l'assiduité du représentant aux rencontres est demandé par madame Choquette.

## **10. Varia**

Aucun varia.

## **11. Levée de l'assemblée (20 h 37).**



Il est proposé par madame Choquette et appuyé par madame Bialek que la séance soit levée.

**CE29-20-21-33**

**Adoptée à la majorité**

**Prochaine rencontre : le mardi 11 mai 2021 à 18 h 30 sur la plateforme Teams.**

---

**Annie Charbonneau-Fortin**  
Présidente

---

**Isabelle Lowe**  
Directrice

**Résolution : CE29-20-21 — \_\_\_\_\_**

**Adoptée à la majorité**